



# REGARD SUR SAILLAGOUSE

N° 7 - MAI 97 -



## EDITO...



1997, a démarré sur les chapeaux de roues et de nombreux travaux sont engagés, ainsi le coeur du village est en chantier, le lotissement a été réceptionné provisoirement et 5 permis de construire ont été accordés, un distributeur de billets va être mis en place très prochainement. Toutes ces réalisations, ces embellissements personnaliseront beaucoup mieux le centre de vie de notre chef lieu de canton, et doivent permettre à notre commerce de proximité de favoriser la qualité de vie des Saillagousains, de tous les séjournants mais aussi de tous les amis de Saillagouse.

Le comité d'animation, l'office du tourisme, l'association cinéma ont concocté un programme de qualité, avec à nouveau une soirée réservée au Festival d'Hix qui se délocalise dans notre église. Merci à tous et particulièrement aux organisateurs Guinguetois.

Aimer, valoriser nos atouts, favoriser notre cadre de vie aura été possible grâce à l'engagement de l'ensemble de l'équipe municipale et des bénévoles. Je profite de l'occasion pour féliciter nos collaborateurs techniques qui portent une attention toute particulière aux différents espaces verts et floraison du village et demande à chacun de contribuer à l'amélioration de notre environnement, de s'inscrire nombreux au concours des "Maisons Fleuries"

Merci à tous et à bientôt.

Georges ARMENGOL,  
Maire - Conseiller Général



# INFORMATIONS COMMUNALES

## ENVIRONNEMENT...

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales organise un concours "Villes et Villages fleuris" ouvert à l'ensemble des communes du département qui font de l'environnement un facteur majeur d'amélioration de la qualité de vie. Vous avez déjà pu remarquer le devant de la Mairie et ce n'est qu'un début... D'autres espaces verts vont être créés ou améliorés afin de rendre le village plus gai et plus accueillant.

Le Conseil Général organise également un concours des "Maisons Fleuries" ouvert à tous. L'an dernier, vous avez déjà été quelques uns à participer et nous espérons que cette année vous serez encore plus nombreux à vous inscrire et en fleurissant vos jardins et maisons, à prendre une part importante à l'effort collectif en faveur de l'environnement.

2 catégories sont ouvertes au concours :

- catégorie "Façades et pas de porte"
- catégorie "Jardins"

Pour participer à ce concours, il suffit d'adresser un bulletin d'inscription au Service du Tourisme du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. (Les bulletins sont disponibles auprès des professionnels de la filière horticole du département ou de la Mairie). La clôture des inscriptions est fixée au 15 mai 1997. Les visites des "Maisons Fleuries" seront effectuées entre le 1<sup>er</sup> juin 1997 et le 31 juillet 1997. Seuls les éléments visibles de la voie publique seront pris en compte. Pour tous renseignements tél. 04 68 66 48 52.



## BRAVO à Anne et Elysabeth

Lors de la sélection du grand concours départemental du RAD'ŒKE le 8 mars dernier à PRADES, Anne LEROUX et Elysabeth PALAU ont représentées avec grand talent la Cerdagne-Capcir.

Plus de 300 personnes étaient présentes, venues découvrir peut-être de nouveaux talents et soutenir tous ces amateurs de la variété française.

En interprétant la chanson "Je l'aime à mourir" de Francis CABREIL, Anne LEROUX avec sa merveilleuse voix a jeté dans la salle un silence.

L'arrivée sur scène d'Elysabeth PALAU avec son calme habituel et une précision incomparable a fasciné l'ensemble des spectateurs ainsi que le jury avec la chanson de Céline DION "Destin".

Elysabeth, vainqueur de cette soirée, a brillamment représenté la Cerdagne-Capcir à la finale de ce concours à Peyrestortes.

Quant à Anne, elle a déjà fixé rendez-vous pour l'année prochaine. Toutes nos félicitations et un grand BRAVO à nos deux artistes.

## CARNAVAL 97

Cette année Err s'est joint à Saillagouse pour fêter ensemble Carnaval. Nous avons pu admirer les chars présentés par les deux communes, Err représenté par le Puigmal et Saillagouse par le Moulin de Daudet et le génie d'Aladin. Félicitations au comité d'animation des deux villages ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite. Si des personnes sont intéressées par des photos souvenirs de cette formidable journée, sachez qu'une exposition de photos sera à leur disposition à partir du 24 mai 1997 à la salle de la Mairie.

## FELICITATIONS A HERVE

Suite à un concours poétique scolaire 96/97 organisé par l'Association "Pétale de Poésie" et "Osséja tout climat", notre jeune Saillagousain Hervé HILAIRE a reçu le 1<sup>er</sup> Prix pour son poème "Ma Lune à Moi" :

Ma lune  
Ronde comme une prune,  
Est toute brune.

Une fois,  
Des gens ont débarqué,  
Plantant sur son dos marbré,  
Un drapeau signe de liberté.

Elle aurait voulu être maligne  
Comme une babouine,  
Alors qu'elle ne vaut pas une pigne.

Un jour, peut être  
Elle sera habitée  
Par une poignée  
D'être sélectionnés  
Venant, qui sait,  
De la voie lactée.

Elle est là,  
Sans bouger,  
Accumulant ses années,  
En attendant d'être regardée.

## CHOEURS DU MERCANTOUR

Les chœurs du Mercantour (Alpes Maritimes) à l'initiative de Mme SOULA anciennement habitant à Saillagouse avec la complicité des Camillères nous ont permis vendredi 9 mai à l'Eglise Sainte Eugénie d'apprécier leur magnifique représentation.

## TOURNOI ALTIFOOT 97

La 1<sup>re</sup> édition du tournoi ALTIFOOT organisé par le FC Font-Romeu - Cerdagne-Capcir a eu un grand succès. Ce plateau international des -13 ans et -15 ans a réuni 16 équipes de pays et régions différents. Au delà de l'enjeu sportif pour nos jeunes c'est en même temps l'occasion d'échanges entre les régions et de promotion de notre entité. Saillagouse a aussi eu l'occasion d'accueillir l'équipe de foot de la ville de Royan ainsi que l'arbitre international Antoine DE PANDIS et de tisser des liens avec cette magnifique région de l'Atlantique. Le tunnel du Puymorens facilitant l'accès vers notre région "Pyrénées Cerdagne". De nombreux jeunes de notre village ont eu aussi l'occasion de se "frotter" à des équipes extérieures au département. Leurs brillants résultats durant l'année avec le FC Cerdagne ont été confirmés pendant ce tournoi (-15 ans : 3<sup>ème</sup> ; -13 ans : 2<sup>ème</sup>). Quelques résultats :

Catégorie -13 ans :

- meilleur joueur : Sébastien MARTIAL (Font-Romeu Cerdagne)
- meilleur buteur : Sergio CASAS (Peña Barcelonista)
- meilleur gardien : Esteban REIXACH (Figuières)
- le plus malchanceux : Bastien BOUSSEMACEY (Royan)

Catégorie -15 ans :

- meilleur joueur : Sylvain SERANO (Gien)
- meilleur buteur : Patrice

VII.A (Font-Romeu Cerdagne)

- meilleur gardien : Loïc

MARTINEZ (Gien)

- le plus malchanceux :

Jérémy THIBAUT (Font-Romeu Cerdagne)





# ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

## LE VILLAGE EN CHANTIER

Nous voudrions tout d'abord nous excuser auprès de tous, car nombreux travaux en ce printemps viennent d'être entrepris et vous gênent, parfois, mais ils embelliront notre village très bientôt. Place de l'Eglise, réalisation de W.C.

publics sous la place Sainte-Eugénie, lotissement La Couloumine, entrochement de la rivière. Prochainement, réalisation d'un espace vert à la Clouc, d'une fontaine à Rô, d'une mur et habillage de pierres à l'abreuvoir de Védriagnans, branchements pour l'arrosage des espaces verts, aménagement d'un espace jeux sous le stade sur un terrain de 15000 m<sup>2</sup> qui sera réalisé par tranches... Tant de projets qui devraient, pour certains d'entre eux, être terminés en juillet 97. Encore un peu de patience, et nous pourrions profiter de ces investissements.



Encore un peu de patience, et nous pourrions profiter de ces investissements.

## EGLISE SAINTE-EUGENIE

Après la réalisation de la première tranche en 96, l'intervention de

l'Atelier Départemental (Conseil Général) qui a remis en état ou conforté le retable du Christ et le retable de Saint-François



Xavier de l'église, l'aménagement de la place en cours, une nouvelle tranche de travaux qui concerne la façade Sud-Ouest, la chapelle de la Vierge, la mise au norme électrique, d'un montant de 650 000 francs est en préparation. Les demandes de subventions ont été adressées aux différents partenaires :

- Département (TUC) : 110 000 francs accordés en mars 97
- La Région languedoc-Roussillon : 110 000 francs supplémentaires en avril 97
- La demande PDR.5B (Europe) est en cours d'étude par les services de l'état;

Dès notification, le Conseil Municipal pourra lancer le marché. Au nom de la population il remercie l'ensemble des partenaires financiers et particulièrement François CALVET qui une fois de plus a bien défendu notre dossier.

## RECHERCHES DE LOCATIONS

Monsieur le Maire de Font-Romeu nous a informé de la volonté de recenser les propriétaires susceptibles d'être intéressés pour proposer un ou plusieurs logements dans la perspective de la création à Font-Romeu, d'une Unité de Formation et de Recherche des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (UFS STAPS). Cette décision pourrait accueillir 200 étudiants 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> année en Cerdagne. Faire de la Cerdagne une entité universitaire est un pari que nous devons relever avec le Lycée

Climatique et Sportif et la ville de Font-Romeu. Il en est de même à l'occasion de l'arrivée de nouveaux militaires à Sainte-Léocadie et Mont-Louis, dans le cadre de la professionnalisation de l'Armée, sur 3 à 5 ans, soixante dix à quatre vingt familles devraient arriver sur nos hauts cantons. Ils recherchent plutôt des locations de type F3, F4, F5 ou des villas. Une démarche a été menée auprès des responsables du C.N.E.C. de Mont-Louis et du C.V.M. de Sainte-Léocadie. Si vous êtes professionnels de l'immobilier ou propriétaires de logements correspondants à ces attentes, je vous serais reconnaissant d'en informer les services de la Mairie qui transmettront aux responsables concernés. Pour faire suite à un courrier au ton polémique reçu dernièrement d'un agent immobilier, je rappelle à tous solennellement que le Conseil Municipal, dans le cadre de ses prérogatives, souhaite, par ces démarches, faciliter l'accès aux logements à tous. Animé de la seule volonté d'amener davantage de vie dans notre village, de favoriser ainsi le maintien de notre commerce de proximité dans une communauté où chacun doit trouver sa place et ainsi jouer le rôle qu'il veut bien se donner, dans le respect des règles en vigueur.

## TRAVAUX D'ENROCHEMENT

Actuellement des travaux d'enrochement sont en cours de réalisation sur les berges du Sègre, deux sites sont concernés :

- Secteur route de la Prade rive droite et rive gauche pour la protection de l'espace



ludique;

- Secteur route de Védriagnans.

Ces travaux ont pour objectifs immédiats de réduire les risques de crue torrentielles mais également d'améliorer l'esthétique des lieux et d'offrir la possibilité aux Saillagousains et vacanciers de disposer d'une aire de promenade en toute sécurité.

## TRAIN JAUNE

Le Train Jaune de la ligne de Cerdagne accueille plus de 400 000 voyageurs, il constitue un élément essentiel de notre patrimoine touristique, un de nos moyens d'accès vers Villefranche/Perpignan. Notre Maire, invité par François CALVET dans le cadre de la commission "Transports Régionaux" s'est rendu les 29 et 30 janvier dernier, en Suisse pour envisager l'achat de deux locomotives panoramiques. Celle-ci permettrait à la fois, un meilleur confort, une plus grande rapidité dans les déplacements, un nouvel enjeu pour nos hauts cantons, tout en préservant le train de 1912. La "Commission Transport" du Conseil Régional fera étape ce 6 mai 1997 dans notre village dans le cadre d'une journée de travail, mais d'ores et déjà François CALVET a fait accepter au titre des "Transports Régionaux" le principe d'acquisition de deux automotrices panoramiques destinées à renforcer le potentiel touristique. En outre, sur intervention du Conseil Municipal la S.N.C.F. ne cède plus la gare de Saillagouse et un logement est réalisé à l'étape pour un cheminot et sa famille, le rez de chaussée, serait en attendant mis à disposition de la Mairie. Le traitement des abords devra être réalisé en 1997, afin d'améliorer l'image de marque à ce point stratégique. Le dossier est en cours.





## HIVER... BOIS DE CHAUFFAGE... FORET... ROUTE D'EYNE

Les chutes de neige lourdes et collantes, suivies des vents violents, de novembre 1996 ont été la cause d'importants dégâts (arbres arrachés ou cassés) dans la forêt communale de Saillagouse située en bordure de la route d'Eyne. Ces pins plantés il y a plus de trente ans peuvent servir de bois de chauffage de bonne qualité après quelques mois de séchage et alimenter âtre, chaudières ou cuisinières. Le Conseil Municipal, en accord avec l'O.N.F., souhaite vous en faire profiter, et propose que le service forestier désigne des lots de bois de 5 à 20 stères (entre 3 et 12 m<sup>3</sup>) que vous pourrez vous même couper et enlever au prix de 10F/m<sup>3</sup>. Pour cela il vous suffit de le signaler au secrétariat de Mairie, qui en informera l'office. Le service forestier sera à votre disposition tous les mardis de 9h à 12h pour désigner votre lot de bois et vous conseiller (Tél. 04 68 04 70 72). Grâce à notre action à tous, cette forêt reddeviendra accueillante, agréable et propre.

## DIAGNOSTIC AMIANTE

Dans un souci de sécurité totale, et comme le prévoit la législation, la commune a fait réaliser par la SOCOTEC, une étude-diagnostic de recherche d'amiante dans tous les bâtiments communaux (Poste, Ecoles, Perception, Gendarmerie, Pompiers...). Nous venons de recevoir les résultats de cette expertise : à notre grand soulagement, il apparaît qu'aucun de ceux-ci ne comporte de ces floccages ou calorifugeages, si nocifs pour la santé. Une bonne nouvelle pour tous... Coût de l'opération : 5000 francs H.T.

## DECHETS MENAGERS

Dans le cadre du Plan Département de traitements des déchets, plusieurs décisions importantes ont été prises :

- 1 - Mise en place d'un syndicat département d'étude de transport de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets.
- 2 - Transport des ordures ménagères du SIVOM au centre de transfert commun à l'ensemble de la Cerdagne occidentale à Ur.
- 3 - Mise en place de 4 zones pilotes de collecte sélective. Cette dernière décision, du SYDETOM doit permettre une expérimentation grandeur nature, qui doit avoir comme effet de diminuer le tonnage d'ordures ménagères: donc les coûts.

Une personne produit en moyenne en France 0,800 gr à 1 kg/jour. Les chiffres provenant du centre de transfert de Ur sont les suivants :

- 1,2 kg/personne/an pour la Cerdagne occidentale
- 2 kg/personne/an pour le SIVOM de la Vallée du Sègre soit près de 1500 tonnes/an.

Le traitement des déchets représente pour le SIVOM de la Vallée du Sègre 1,370 Millions de francs comprenant : - la collecte 45% - le transfert traitement et participation au SYDETOM 55%.

Pour la commune de Saillagouse la part qui lui est affectée en fonction du nombre de locaux est de 385 000 soit 28% de l'ensemble du coût du SIVOM. Même si l'influence du tourisme d'hiver et d'été peut expliquer pour partie cette différence, il a été constaté :

- des quantités de verre alors que 4 containers spéciaux sont à la disposition de tous : - route de Llo. - rue du Torrent - Route d'Estavar et Rue des Sports.

- de la ferraille, terre, gravats, objets divers sont jetés dans les containers réservés aux ordures ménagères.

Nous demandons à chacun **un peu de civisme**. Nous rappelons que le coût des ordures est comptabilisé au poids.

Le Conseil Municipal a décidé en attendant une démarche globale, de mettre en place :

- 1 container réservé exclusivement aux déchets végétaux sur la zone d'Activité EDDEC

- d'autoriser le dépôt de gravats et de terre à "Mirabeau". Pour cela prière de venir chercher les clefs à la Mairie et les rapporter impérativement le jour même.

Il est rappelé que l'Entreprise INGLES ramasse les monstres Ferraille le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois pair et les monstres combustibles mois impair.

**Le saviez-vous ?** 96% des communes de France effectuent une collecte sélec-

tive du verre. Chaque français produit en moyenne 54,5 kg de verre. Pourtant la moyenne de récupération est seulement de 12 kg par habitant.

- En France 1 bouteille en verre sur 2 est fabriquée à partir de verre recyclé.

- 1 tonne de verre recyclée fait économiser 80 kg de pétrole et 1200 kg de sable.

- Il est rappelé qu'une partie de la collecte du verre est reversée annuellement à la **Ligue Nationale contre le Cancer**.

## CULTURE ET PATRIMOINE

La commission culture et patrimoine est heureuse de vous informer que suite à leurs efforts et à tous ceux des communes adhérentes au syndicat, à leur Président, au conservateur et aux secrétaires du syndicat, les collections du Musée de Cerdagne ont été acceptées par la Direction des Musées de France à Paris, ce jour 14 mai 1997. De ce fait les collections du Musée de Call Mateu à Sainte-Léocadie deviennent :

MUSEE D'ETAT CONTROLE 2<sup>ème</sup> CATEGORIE

1<sup>er</sup> SAILLAGOUSE pourra donc avoir son Musée d'Archéologie.

2<sup>ème</sup> OSSEJA regroupera prochainement toutes les gravures rupestres et une médiathèque (Centre de Lecture).

3<sup>ème</sup> SAINTE-LEOCADIE avec la ferme de Call Mateu accueillera le Musée de la Frontière.

4<sup>ème</sup> EYNE avec la maison de la montagne terminée en 98 pourra présenter toute la flore et la faune de la réserve naturelle de la Vallée d'Eyne.

5<sup>ème</sup> ESTAVAR sera conforté par son centre de l'Image (Festival Vidéo).

Gageons que beaucoup de professionnels du tourisme sauront inscrire dans leurs dépliants une animation culturelle supplémentaire non négligeable pour que le tourisme et la Cerdagne soit mieux connus.

A suivre au prochain numéro...

## NOUVEAU...

### Prochainement à SAILLAGOUSE

Depuis 2 ans le Conseil Municipal s'occupe d'arrache-pied pour trouver un lieu d'implantation pour un distributeur de billets, outil indispensable pour notre commerce local. Une solution à proximité de la route nationale vient d'être trouvée avec le CREDIT AGRICOLE, sa mise en place sera effective à partir du mois de juillet prochain, sauf problème indépendant de notre volonté.

## ATTENTION SENS INTERDIT

Comme indiqué dans le dernier bulletin et en raison du danger que représente la sortie sur la route nationale par la rue de la Prade, un sens interdit vient d'être apposé. Il y allait de notre sécurité. Nous vous demandons par la même occasion de respecter le stationnement et arrêt interdits dans la rue du Presbytère. En effet, de nombreux véhicules doivent circuler par cette rue pour sortir de la rue du Torrent. Merci à tous de votre bonne volonté.

## REGIE MUNICIPALE

Composition du bureau :

Président : ARBOS Jean-Pierre

Directeur : RIBOT Denise

Membres : ARMENGOL Georges Maire, GOURC Marie, SANNA Conchita, GEREMIAS Georgette, LEROUX Marié, ROUGE Jean-Marc, BRENGUES Henri, MARIE Didier.

La Régie dotée de la seule autonomie financière a été créée par délibération du Conseil Municipal en date du 7 mai 1991 et porte la dénomination : Régie Municipale de la Culture des Sports, des Loisirs et de la Promotion. Elle a pour vocation d'animer les installations sportives, culturelles, touristiques et de loisirs de la commune ainsi que toute activité s'y rattachant. Son budget s'équilibre à la somme de 127 892,00 francs dont une subvention octroyée cette année par la Municipalité de 70 000,00 francs. Cette Régie compte bien exploiter les possibilités concernant son objet et poursuivra avec efficacité les missions qui lui sont confiées par le Conseil Municipal dans les domaines entre autres, du sport et du tourisme. Cette structure permet aussi de récupérer la TVA sur l'ensemble des frais de fonctionnement afférents à ses attributions.



## GRAPHIQUE REPRESENTANT LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DE NOTRE COMMUNE

### BUDGET 1997

La commission des finances a élaboré le budget primitif 1997 qui a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres. Ce budget, comme celui de 1996, se caractérise par une gestion rigoureuse qui, après une période d'étude et de préparation, permet d'entrer dans la phase de réalisation des projets.

#### FONCTIONNEMENT

Au chapitre des dépenses, les principales lignes en augmentation par rapport à 1996 concernent :

- le personnel (+0,7%) : l'employé communal embauché en cours d'année 1996 sera payé 12 mois en 1997.

- l'aide sociale du département augmente de +6,8% soit 12 558,00 francs de plus qu'en 1996.

- le service incendie augmente de +10,7% soit 5 121,00 francs de plus qu'en 1996.

Les autres lignes du budget restent stables. Pour compenser ces augmentations pouvoir ainsi conserver un autofinancement qui permet de couvrir le capital des emprunts, le Conseil Municipal a décidé de modifier légèrement le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie :

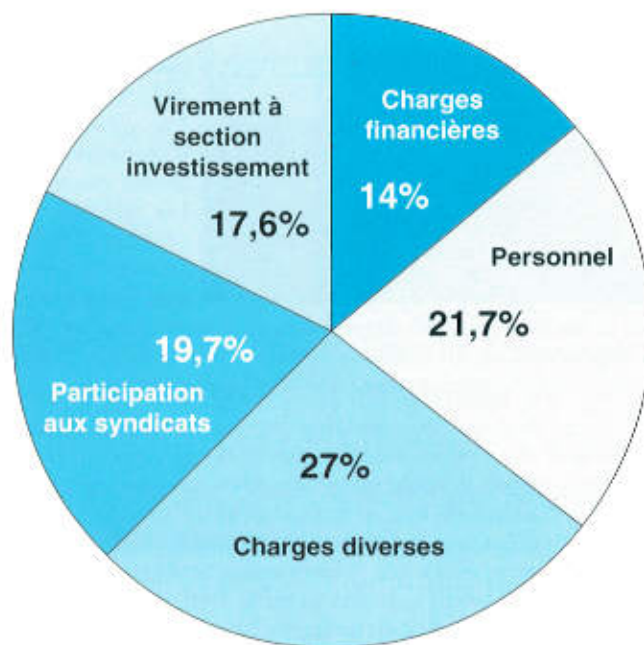
- la taxe d'habitation sera portée de 10,65% à 10,95%

- la taxe foncière bâtie sera portée de 14,30% à 14,60%.

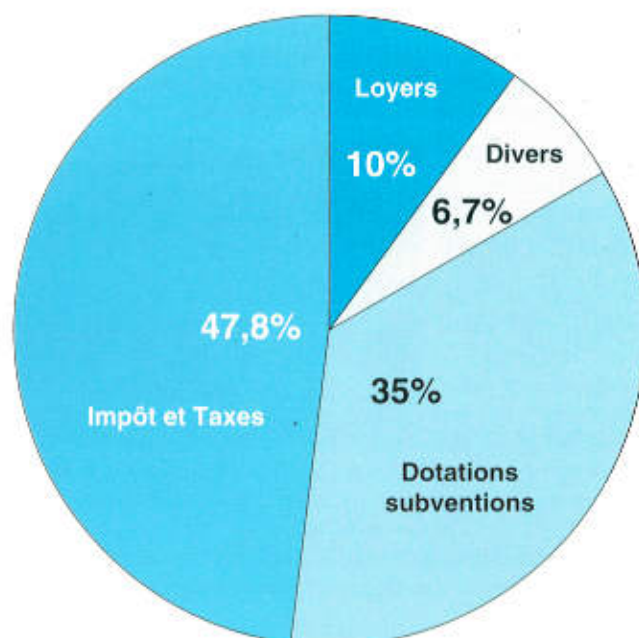
Ce qui représente un produit fiscal supplémentaire de 50 507,00 francs. Les impôts communaux n'avaient pas été augmentés depuis 1994. Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 1997 restant stables par rapport à 1996, la section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 6 081,933 francs et devrait permettre de dégager un autofinancement de 1 069 094 francs.

#### INVESTISSEMENT

Outre les travaux de réalisation du nouveau lotissement "La Couloumine", actuellement en cours d'achèvement, l'année 1997 sera marquée par l'aménagement de la place Sainte-Eugénie, la création de toilettes et W.C. publics, l'achat de foncier et des travaux de consolidation et d'entretien à Rô et Védriagnans. Aussi la section d'investissement s'équilibre pour 1997 à la somme de 3 101 712 francs.



### DEPENSES



### RECETTES



## UN ELEVAGE UNIQUE EN CERDAGNE... M. et Mme PALAU éleveurs de pigeons à Saillagouse.

Monsieur PALAU, vous étiez menuisier et maintenant vous élevez et vendez des pigeons. Comment vous est venue cette idée de reconversion ?

Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu deux passions : le travail du bois qui m'a conduit à pratiquer pendant plus de 25 ans le métier de menuisier et l'élevage des pigeons. Pensez qu'enfant, dès l'âge de 8 ans



j'élevai déjà des pigeons pour le plaisir, aussi, il est difficile de parler de reconversion. J'ai plutôt basculé d'une passion prépondérante vers une autre. Les difficultés rencontrées dans le métier du bâtiment m'ont amené petit à petit à abandonner

la menuiserie pour développer l'élevage et maintenant je me consacre à cette activité. Je suis devenu un professionnel de l'élevage de pigeons depuis 6 ans. Actuellement cette activité m'occupe à mi-temps.

Beaucoup de gens ne connaissent le pigeon que comme pollueur de monuments. Pouvez-vous nous faire connaître un peu mieux cet animal ?

Le pigeon que tout le monde connaît et que l'on rencontre sauvage dans la nature est l'espèce de base en Europe appelée "Biset". Il y a aussi le pigeon ramier qui est une espèce qui ne se croise pas avec le "Biset". Le pigeon est une volaille à part. Il vit en couple et dès la ponte, le couple couve, élève et nourrit ensemble les petits. Sauf accident très rare, le pigeon est fidèle, les couples restent ensemble pendant toute leur vie. Je ne me contente pas d'élever et de vendre des pigeons, mais en intervenant sur la composition des couples (j'arrange les mariages) j'améliore les races et je crée aussi toute une palette de couleurs de plumes. Actuellement, je peux vous annoncer que j'ai réussi à créer une nouvelle race issue du croisement de 4 races différentes. Celle-ci est particulière par son type, sa robe, sa robustesse et sa productivité. Je compte l'appeler le "Cerdan".

Comment vivent et se développent les pigeons ?

Un couple de pigeons se constitue avec des jeunes de 5 mois. Dès l'âge de 6 mois, ce couple devient reproducteur. La femelle pond 2 œufs tous les 35 à 45 jours, le couple les couve pendant 18 jours et élève les pigeonceaux jusqu'à la prochaine ponte. Ces pigeonceaux attendront éventuellement l'âge de 5 mois pour devenir d'autres reproducteurs.

Comment se nourrissent les pigeons ?

Contrairement à beaucoup d'animaux élevés pour la table, le pigeon ne se prête pas à des gavages artificiels à base de farines ou d'aliments non naturels, c'est ce qui explique en grande partie son prix de vente. Il se nourrit exclusivement de graines entières, de blé, de maïs, de petits pois, de verve. Un couple mange en moyenne 50 kg de graines par an. Le pigeon est un animal qui aime choisir en fonction de ses besoins les graines qu'il préfère. Aussi leur nourriture est disposée en libre service, chaque sorte de graines dans un bac différent. Il ne boit que de l'eau potable.



Pouvez-vous nous parler de la commercialisation des pigeons ?

Nous vendons les pigeons à deux stades différents de leur croissance : Le pigeonceau de 30 à 40 jours qui pèse 600 à 700 g et le pigeon adulte après une période de reproduction de 5 ans environ. Actuellement, nous élevons 700 couples qui produisent 12 à 16 petits par an, ce qui fait une production de 7000 pigeonceaux.

- 3500 sont vendus en pigeonceaux de table,
- 600 sont gardés pour assurer la reproduction.

- 2900 sont vendus pour devenir des reproducteurs.

J'expédie des pigeons reproducteurs dans toute la France et j'ai aussi quelques marchés à l'étranger. En ce qui concerne les pigeons de 5 ans, je ne les vends que sur demande, je préfère les transformer en paté ou en salmi.

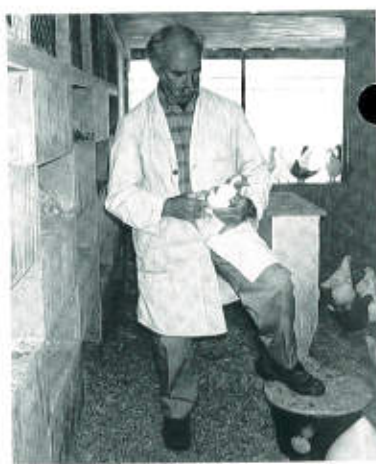
Madame PALAU, vous secondez votre mari dans la commercialisation de sa production, je crois savoir que vous avez quelques recettes particulières pour accommoder les pigeons. Pouvez-vous en dévoiler quelques unes pour nos lecteurs ?



Il y a de nombreuses façons de cuisiner le pigeon. Je vais vous donner une recette simple que j'ai mise au point pour préparer les pigeonceaux et aussi celle du paté que je prépare avec les pigeons adultes. Je vous donnerai aussi une recette du Salmi de pigeon qui m'a été confiée par une grand-mère.

Monsieur PALAU à votre avis y a-t-il un avenir dans l'élevage du pigeon ?

Les statistiques indiquent qu'en moyenne en France il se mange un pigeon par an et par habitant, alors que dans d'autres pays la consommation est bien supérieure (8 en moyenne par habitant et par an aux Etats-Unis). Si chaque habitant de la Cerdagne se mettait à vouloir respecter la moyenne nationale, il me faudrait produire 6000 pigeons de table par an et je devrais doubler ma production.



### Les secrets de Mme PALAU

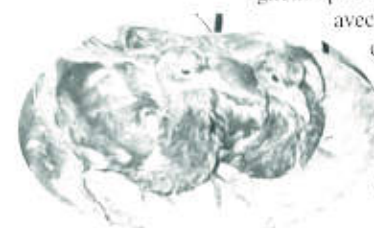
**Le pigeonceau au vinaigre :** Compter selon l'appétit des convives un pigeonceau par personne. Faire revenir le pigeonceau entier avec un peu d'huile. Quand il est bien doré, l'arroser d'un bon vinaigre de vin additionné d'un peu d'eau. Ajouter sel et poivre et laisser mijoter 1 heure environ en cocotte. Servir avec des petits légumes.

**Le paté de pigeon :** Cette recette se réalise avec des pigeons adultes. Desosser les pigeons et hâcher finement la chair. Ajouter le même poids de ventrèche hâchée. Bien mélanger, saler (14g par kg de viande) et poivrer (5g par kg). Mettre en pot hermétiques et stériliser 3 heures.

**Le salmi de pigeon :** Prendre des pigeons adultes. Pour chaque pigeon, sortir les bons morceaux et réserver les carcasses. Préparation du bouillon : faire revenir un peu de jambon cru coupé en dés, les carcasses et les ahats, ajouter un oignon et une tête d'ail hâché, un peu de tomate, 2 cuillères de farine et mouiller le tout avec un vin blanc sec, ajouter un petit verre de madère, sel et poivre. Dans une casserole d'eau faire fondre un bouillon cube. Mélanger et faire réduire à feu doux pendant 45 mn environ.

Préparation de la viande : dans une poêle, faire revenir les morceaux de pigeon dans de l'huile, saler, poivrer et mettre en attente. Passer le bouillon, ajouter les morceaux de pigeon revenus ainsi que des champignons que l'on aura au préalable cuits à part avec un peu de beurre. Cuire le tout doucement dans une cocotte couverte environ 45 mn. Rectifier éventuellement l'assaisonnement. Servir sur des croûtons frits.

Bon appétit !!!





# NOS ASSOCIATIONS

## CALENDRIER DES FETES DE CET ETE

### JUIN

- Dimanche 8 - Fête de Rô
- Lundi 23 - Fête de la Saint-Jean
- Samedi 28 - Fête de la Saint-Pierre

### JUILLET

- Samedi 5 - Coupe de France
  - et Dimanche 6 Pétanque UFOLEP
  - Dimanche 6 - Rassemblement des chorales Catalanes.
  - Cobla à 11h - Concert à 16h
  - Lundi 14 - Marché local
  - Jeudi 17 - Bal du jeudi soir
  - Samedi 19 - 2<sup>ème</sup> Ronde de Saillagouse
  - Mardi 22 - Audition de sardanes
  - Jeudi 24 - Bal du jeudi soir
  - Jeudi 31 - Bal du jeudi soir
- Prévu "Inter-Camping" date non fixée à ce jour

### AOUT

- Mercredi 6 et Jeudi 7 - Marché des Potiers
- Jeudi 7 - Election Miss Saillagouse
- Jeudi 14 - Bal du jeudi soir
- Vendredi 15 - Course pédestre pour enfants
- Marché local - Feu d'artifice
- Bal
- Mardi 19 - Audition de sardanes
- Jeudi 21 - Election Mister Saillagouse
- Dimanche 31 - Fête de Védriagnans

### OCTOBRE

- Samedi 4 et Dimanche 5 - Fête du Roser

### PHOTO :

Nous avons créé une section photo au Club Loisir Créatif en accord avec la Présidente Marie GOURC et la participation de la Mairie qui a mis à notre disposition les locaux. Pour tout renseignement : Tél. à

Claudine Cordonnerie au 04 68 04 71 80.

### E.R.O.C.C. XV

Le Challenge Jojo TUZET se déroulera le 25 mai prochain sur le stade municipal de Matemale. Suite aux dernières performances de nos jeunes pousses, les responsables de cette école entendent bien faire remporter ce challenge à leur jeunes poulains.

### A.S.E.S.E.

L'Association Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Eugénie Saillagouse Village, lance un dernier appel auprès de ses adhérents pour le règlement des cotisations annuelles. Les retardataires peuvent s'acquitter auprès du trésorier, Mme CARCASSONNE, rue des Jardins à Saillagouse.



## CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Démarches

#### "Permis de Conduire"

Vous venez d'obtenir votre permis de conduire. Déposez dans les meilleurs délais la copie de votre "feuille rose" à la Mairie accompagnée d'un chèque d'un montant de 322 francs.

On vous a dérobé ou vous avez égaré votre permis de conduire.

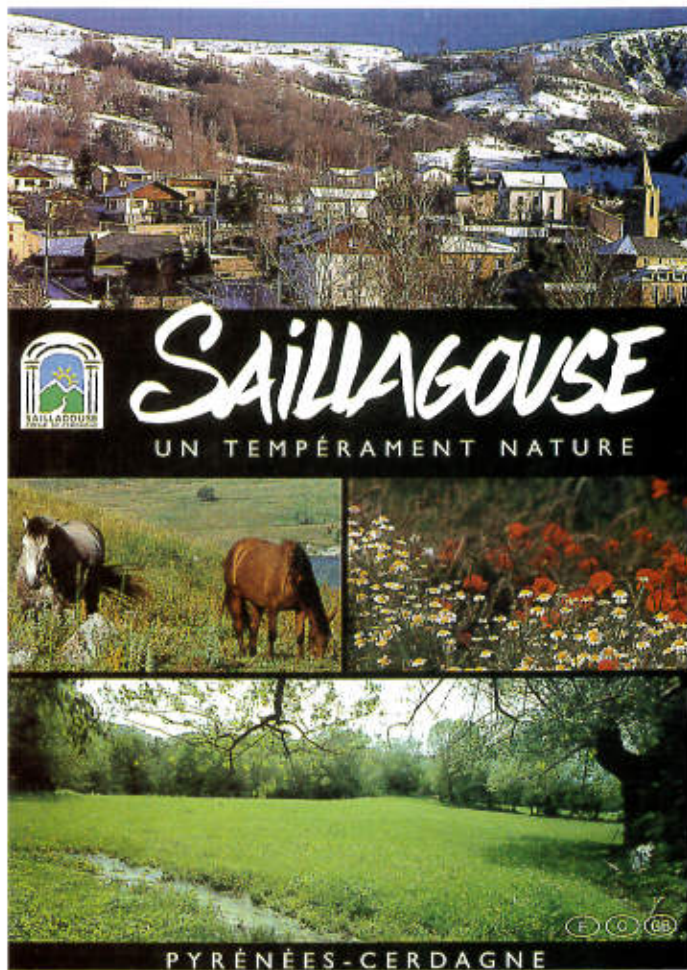
Faites immédiatement une déclaration de perte ou de vol à la Mairie ou à la Gendarmerie et remplissez, à la Mairie, la demande de duplicata du document à laquelle vous joindrez :

- une fiche individuelle d'état civil ou une photocopie de votre carte d'identité;
- un justificatif de domicile (facture EDF, etc...)
- 2 photos d'identité
- un chèque de 322 francs.



## OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme s'est doté d'un nouvel outil de travail pour promouvoir notre village à savoir un dépliant. De magnifiques photos de Saillagouse et sa région, de la faune, la flore, d'art baroque, de gastronomie et de tradition, illustrent ce document. Des textes clairs en Français, Anglais, Catalan commentent ces photos. Nous avons également recensé l'hébergement en deux fascicules joints au dépliant. Cette plaquette largement diffusée par le Comité Départemental de Tourisme en France et à l'Étranger, la maison des Pyrénées, les professionnels du tourisme et par nous-même, portera ses fruits en incitant davantage de touristes à séjourner dans notre village.



## IL ÉTAIT UNE FOIS EN CERDAGNE...

### ou la chronique d'un voyageur chez les Catalans

Il était une fois, un voyageur venu des contrées lointaines. Tout au long de ses voyages, il avait savouré et apprécié les divers plats régionaux qui font la renommée de nos provinces françaises et la fierté de leurs habitants. Un soir d'hiver, il y a longtemps, notre voyageur arrive en Cerdagne et souhaite se réconforter en dégustant un plat que les montagnards d'outre-Puymorens lui avaient vanté, un plat nourrissant, géné-

reux, aux saveurs et aux senteurs du pays catalan, en un mot : une ouillade. Voilà notre voyageur parti de commune en commune où il visite chaque auberge, consulte les menus et demande de se faire servir une ouillade.

- D'ouillade, mon bon monsieur, ici nous n'en faisons plus, ce plat n'est pas demandé par nos clients habituels. Comment faire pour déguster quant même ce plat que les catalans semblent se réserver pour ne l'apprécier qu'en famille ?

Une idée, pourquoi ne pas créer un petit cercle familial ? Et voilà notre voyageur parti compter fleurette à une charmante catalane avec une petite arrière pensée : "sait-elle cuisiner l'ouillade ?"

Après un délai de préséance de rigueur, la charmante catalane invite notre voyageur chez elle.

- Que désirerais-tu manger ?

La réponse ne se fait pas attendre :

- Une ouillade.

- Mais laquelle, l'ouillade d'hiver ou celle d'été ?

Il ignorait qu'il y avait des ouillades saisonnières, aussi, avec les frimas, il choisit l'ouillade d'hiver seule à son avis capable de l'aider à supporter les rigueurs de saison. Nanti d'une longue liste d'ingrédients, elle l'envoie quérir dans les épiceries et charcuteries du canton les divers composants de ce plat tant attendu. Il lui fallu visiter tous les commerçants de la région y compris ceux d'au-delà de la frontière pour rassembler :

- un "garo" plus connu sous le nom de jarret de porc,

- du "sagi" ou lard rance,

- de la "boutifarra" appelé aussi boudin,

- une queue de cochon,

- un chou,

- des carottes, un poireau, du céleri,

- des "mougetas secas" ou haricots secs.

Pendant les 2 heures 30 de cuisson, il eut l'occasion d'apprécier et de délecter des odeurs qui se dégageaient de la marmite.

Je ne vous raconterai pas la dégustation ni ce qui se passa ensuite, mais à entendre raconter cette aventure par notre voyageur, je pense qu'il est dommage que ce plat appelé parfois plat national catalan soit oublié trop souvent sur les tables des auberges cerdanes.

S.C.

## CARNET COMMUNAL

### DECES :

- MARGALL Célestin le 6 mars 1997

Conseiller Municipal durant 40 ans nous a quitté à l'âge de 85 ans, qu'il soit remercié de toute l'action qu'il a mené pour notre commune.

### NAISSANCES :

- BAZAN Pauline le 28 février 1997

- ODON Jean-Marc le 20 mars 1997

### MARIAGE :

- RANNOU Eric et PRADEL Béatrice le 5 avril 1997